

Exemples de clauses et outils

Matériel informatique

Catherine Maréchal
Chargée de mission écoconso



Guides et outils



Outils/références

- **Fiches techniques Union Européenne – GPP Toolkit**

L'Europe propose des fiches par secteurs jugés prioritaires pour aider les acheteurs publics à distinguer les critères "essentiels" et "complets" à intégrer dans les cahiers des charges des marchés :



[Equipements de traitement de l'image \(2014\)](#)

[Ordinateurs et écrans \(2016\)](#)

- **Guide des achats durables – IFDD**

Destiné aux acheteurs des services publics, le portail propose des critères écologiques et sociaux pour de nombreux produits/services et détaille comment intégrer les dits critères dans les cahiers des charges.

Guide des
Achats durables

[PCs, ordinateurs portables et écrans \(2016\)](#)

[Imprimantes, photocopieuses, télécopieurs, scanners \(2016\)](#)



Outils/références

- **Guide Topten Pro**

Guide Topten est un portail qui propose des documents gratuits d'aide à l'élaboration de cahiers des charges et propose une sélection de produits répondant aux critères.

The logo for guidetopten.fr features the text "guidetopten.fr" in a white sans-serif font on a dark blue rectangular background. The "oo" in "topten" is highlighted in yellow.

[Copieurs laser multifonctions \(2015\)](#)

[Imprimantes laser \(2015\)](#)

[Appareils jets d'encre \(2018\)](#)

[Ecrans d'ordinateurs \(2018\)](#)

- **Acheteurdurable.com**

Site français proposant des fiches « Famille achats » regroupant les fournitures, services et travaux, ainsi qu'à des fiches thématiques et juridiques. (Accès payant)

The logo for Acheteur Durable.com consists of a blue rectangular background. On the left is a white wireframe globe icon. To its right, the text "ACHETEUR DURABLE.COM" is written in white, uppercase, sans-serif font.

[Ordinateurs](#)

The logo for ecoconso is located in the bottom right corner. It features the word "ecoconso" in a bold, green, lowercase sans-serif font. Below it, the tagline "du conseil à l'action" is written in a smaller, orange, lowercase sans-serif font. The logo is set against a white background with a decorative green border.

Outils/références

Label écologique Européen : <http://ec.europa.eu/ecat/>



- [Ordinateurs](#)

Base de données produits (mais actuellement aucun produit référencé)

Label allemand Blauer Engel : www.blauer-engel.de



- Ordinateurs et claviers
- Imprimantes

Base de données produits.

Outils/références

Ecolabel scandinave « Le cygne blanc » : www.svanen.se



- Ordinateurs
- Imprimantes

TCO Certified : www.svanen.se



- Ordinateurs portables
- Ecrans
- PCs
- Tablettes

Base de données produits



Outils/références

Energy Star: <https://www.energystar.gov/>



- Ordinateurs
 - Imprimantes
 - Ecrans
-
- Base de données produits

Exemples de clauses environnementales



Objet du marché

Lors de la définition de l'objet d'un marché, les pouvoirs adjudicateurs ont toute liberté de choisir ce qu'ils souhaitent acquérir, ce qui laisse une large marge de manœuvre pour intégrer des considérations environnementales pour autant que cela n'engendre pas une distorsion du marché, notamment en en restreignant ou en en empêchant l'accès.

Annoncer la couleur !!

Objet du marché

D'emblée, indiquer « écologique » ou « respectueux de la santé »... dans l'objet du marché !

Achat d'ordinateurs et/ou de dispositifs d'affichage ayant de faibles incidences sur l'environnement tout au long de leur cycle de vie.

ou

Achat d'équipements de traitement de l'image économes en énergie avec des incidences réduites sur l'environnement et produits de manière socialement responsable.

Seule règle à respecter : l'objet influence le choix des critères d'attribution. Ceux-ci doivent être directement liés à l'objet du marché.

Spécifications techniques

= **Minimum à satisfaire**. Particularités objectives et mesurables relatives à l'objet du marché

Les spécifications techniques sont formulées (article 53 Loi 17/06/2016) :

- Par référence à des normes ou des référentiels techniques et environnementaux accessibles aux candidats > > **méthodes de production et labels** (Ex: Ange Bleu, TCO, etc.)
- en termes de performances ou d'exigences fonctionnelles > **consommation d'énergie, niveau sonore, etc.**

Quelles sont les mentions interdites ?

(article 53 Loi 17/06/2016)

- un procédé particulier de fabrication
- un mode de production particulier
- une origine géographique déterminée
- ni faire référence à une marque, à un brevet ou à un type



Exceptions

Sauf si une description suffisamment précise et intelligible de l'objet du marché n'est pas possible; une telle mention ou référence est accompagnée des termes «ou équivalent».

Peut-on faire références aux écolabels ?

OUI !

Possible d'exiger un label particulier en tant que moyen permettant de prouver que les services ou fournitures correspondent aux caractéristiques requises

Conditions :

- qu'il soit approprié pour définir les caractéristiques des fournitures ou des prestations faisant l'objet du marché ;
- développé sur la base de critères vérifiables de façon objective et non discriminatoires;
- adopté par un processus auquel toutes les parties concernées peuvent participer;
- accessible à toutes les parties intéressées.
- les exigences en matière de label sont fixées par un tiers sur lequel l'opérateur économique qui demande l'obtention du label ne peut exercer d'influence décisive

Peut-on faire références aux écolabels ?

Le pouvoir adjudicateur qui exige un label particulier accepte tous les labels qui confirment que les fournitures ou services remplissent des exigences équivalentes en matière de label

Le pouvoir adjudicateur doit accepter tout autre moyen de preuve approprié (dossier technique du fabricant ou un rapport d'essai d'un organisme reconnu) lorsqu'un opérateur économique n'a pas la possibilité d'obtenir le label particulier dans les délais fixés.

Spécifications techniques – Exemple pour les ordinateurs et les écrans

Exigences relatives aux produits

«
Les écrans, PCs et ordinateurs portables doivent satisfaire aux critères du label TCO Certified qui figurent en annexe du présent cahier des charges.

Vérification: Ce label est exigé en exécution de l'article 54, 1^{er}, de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. Il satisfait à toutes les conditions mentionnées dans cette dernière disposition. Les exigences en matière de label ne concernent notamment que des critères qui sont liés à l'objet du marché et sont propres à définir les caractéristiques des fournitures qui font l'objet du marché.

Spécifications techniques – Exemple pour les écrans d'ordinateurs

Exigences relatives aux produits

« La puissance maximale en mode veille est de 0,5 W

La Puissance en mode Marche ne doit pas dépasser les valeurs suivantes :

Diagonale (pouces)	Puissance maximale en mode marche
$15 \leq d < 17$	13 W
$17 \leq d < 20$	18 W
$20 \leq d < 22$	20 W
$d \geq 22$	22 W

Vérification: les soumissionnaires peuvent montrer qu'ils respectent les exigences ci-dessus en fournissant les résultats de tests de leurs produits montrant que les critères sont satisfaits. Les résultats des tests pour tous les modes doivent être fournis selon le protocole de mesure du programme ENERGY STAR.

Spécifications techniques – Exemple pour les ordinateurs

Exigences relatives au prolongement de la durée de vie des produits

« Le soumissionnaire fournira une garantie minimale de trois ans à compter de la livraison du produit. Cette garantie couvrira la réparation ou le remplacement et inclura un contrat de maintenance assorti d'une possibilité d'enlèvement et de retour ou la possibilité de réparation sur site.

Vérification: Le soumissionnaire présentera une déclaration écrite indiquant que les produits fournis seront garantis conformément aux spécifications du contrat et aux exigences de service.

Spécifications techniques – Exemple pour les ordinateurs

Exigences relatives au prolongement de la durée de vie des produits

«
Le soumissionnaire garantira la disponibilité des pièces détachées pendant au moins trois ans à compter de la date d'achat.

Vérification: Le soumissionnaire présentera une déclaration écrite indiquant que les pièces détachées compatibles seront mises à disposition du pouvoir adjudicateur.

Spécifications techniques – Exemple pour les ordinateurs et les écrans

Exigences relatives au prolongement de la durée de vie des produits

« Les parties suivantes seront facilement accessibles et remplaçables au moyen d'outils d'usage courant (ex: tournevis, pince ou tenaille):

Pour les ordinateurs: le support de stockage de données, la mémoire, la batterie rechargeable

Pour les écrans: l'écran et l'unité de rétroéclairage et les panneaux de circuits d'alimentation et de commande

Le soumissionnaire fournira des instructions claires de démontage et de réparation (disponibles sur papier ou sur le site internet du fabricant)

Vérification: Le soumissionnaire fournira un manuel qui comprendra un schéma éclaté du dispositif, illustrant les parties accessibles et pouvant être remplacées; ainsi que les outils nécessaires.

Spécifications techniques – Exemples pour les imprimantes

Exigences relatives aux produits

«
Les équipements de traitement de l'image offrent comme fonctionnalité standard l'impression et/ou la copie de plusieurs pages d'un document sur une seule feuille de papier.

Vérification: Tous les produits porteurs du Ange Bleu et Nordic Swan seront réputés satisfaire aux exigences. Toute autre preuve appropriée d'un organisme agréé peut également être présentée.

Spécifications techniques – Exemples pour les imprimantes

Exigences relatives aux produits

«
Les équipements de traitement de l'image doivent avoir une consommation d'énergie maximale en mode veille de 2 Watt. Les appareils avec point d'accès au réseau sans fil doivent avoir une consommation maximale en mode veille de 3 Watt.

Vérification: Tous les produits porteurs du Ange Bleu et Nordic Swan seront réputés satisfaire aux exigences. Toute autre preuve appropriée d'un organisme agréé peut également être présentée.

Spécifications techniques – Exemples pour les imprimantes

Exigences relatives aux produits

« Un guide contenant des instructions sur la manière d'optimiser la performance environnementale d'un appareil de traitement de l'image donné (fonctions de gestion du papier, d'efficacité énergétique) sera édité sur support papier et consultable sous forme électronique.

Critères d'attribution

“Les critères d’attribution doivent être relatifs à l’objet du marché, par exemple, le prix ou le coût, la qualité des produits ou prestations, y compris la valeur technique, les caractéristiques esthétiques et fonctionnelles, l’accessibilité, la conception pour tous les utilisateurs, les caractéristiques sociales, environnementales et innovantes, le commerce et les conditions dans lesquels il est pratiqué, l’organisation, les qualifications et l’expérience du personnel assigné à l’exécution du marché, le service après-vente et l’assistance technique, la date de livraison et le délai de livraison ou d’exécution”.

Critères d'attribution – Exemples pour les ordinateurs

Consommation d'énergie

Des points seront attribués si le produit est plus économe en énergie que la valeur de puissance maximale en mode veille et en mode marche indiquée dans les spécifications techniques.

Prolongement de la durée de vie des produits

Des points supplémentaires seront attribués pour chaque année de contrat de garantie et de maintenance supplémentaire proposée par rapport à la spécification technique minimale

Mémoire et stockage

Les points seront attribués pour les produits qui ont une mémoire RAM-RAM soudée avec une capacité minimale de 4Go ou la possibilité de remplacer et de mettre à niveau la RAM.

Critères d'attribution – Imprimantes

Consommation d'énergie

Des points seront attribués si le produit est plus économe en énergie que la valeur de puissance maximale en mode veille indiquée dans les spécifications techniques.

Bruit généré par l'imprimante

Les imprimantes générant le bruit (en dB) le plus bas obtiennent le maximum de points les autres offres se voient attribuer moins de points selon une formule de trois.

MERCI!

Rappel adresse Help Desk:

greenprocurement@environnement.brussels